



L'éducation à la religion, le développement spirituel et les fondamentalismes à l'école laïque : quelle « neutralité » pour les enseignants?

Depuis près d'une vingtaine d'années, la question de la place du religieux dans l'espace public a notamment amené différents pays à revoir leurs programmes d'éducation religieuse offerts dans leurs écoles publiques. Si bien qu'aujourd'hui c'est la diversité qui caractérise les modèles de formation au religieux dans les écoles des pays européens et américains. Si aux États-Unis, l'éducation religieuse n'a pas sa place dans les écoles publiques, la grande majorité des pays ont choisi d'offrir une place aux confessions religieuses. Dans ces pays, les parents peuvent donc choisir quel enseignement confessionnel ils souhaitent voir offrir par l'école à leurs enfants : chrétien, catholique, luthérien, musulman, etc. C'est notamment le cas de la Grande-Bretagne, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Grèce, etc. Le rapport Debray en France a par ailleurs servi d'inspiration et même parfois de modèle pour quelques pays qui ont préféré offrir une formation culturelle (c'est-à-dire non confessionnelle) aux faits religieux. On retrouve notamment ce type d'enseignement culturel du fait religieux, offert de façon optionnelle ou obligatoire, en Espagne, dans certains cantons suisses ou au Québec. Cet enseignement du phénomène religieux soulève toutes sortes d'enjeux aujourd'hui : la formation des enseignants, leur posture éthique, la prise en compte de la diversité des pratiques et des convictions, la tension entre science et croyances, etc.

Posture éducative et croyances des enseignants

Cette formation religieuse non confessionnelle pose en particulier des défis inédits en ce qui concerne la posture des enseignants. Généralement invités à faire preuve de « neutralité » (terme défini différemment selon chaque pays), les enseignants se trouvent de facto confrontés à différentes manifestations de croyances en classe qui mettent à l'épreuve au quotidien ce devoir d'objectivité et d'impartialité. En outre, les enseignants sont eux-mêmes porteurs de diverses convictions dont ils doivent limiter l'effet sur leur enseignement.

Gestion des fondamentalismes et radicalités en classe

Les enseignants sont aussi interpellés par les croyances plurielles des enfants ou de leurs parents, notamment celles qu'on peut qualifier de « fondamentalistes » (Mayer, 2001; Wolfs, 2008) ou « radicales » (Bronner, 2016; Ducol, 2015); ces croyances peuvent d'ailleurs être religieuses ou non (ex. négation de divers savoirs scientifiques au profit d'une conception religieuse, promotion d'une idéologie xénophobe, homophobe ou complotiste, etc.). Lorsqu'il s'exprime en classe, ce type de croyances sort de la sphère privée en posant un certain nombre de conflits de valeurs et de normes avec lesquels l'enseignant doit composer. Il s'agit pour lui de respecter ce qui relève d'une part des



convictions individuelles et d'autre part des fondements normatifs de son enseignement (p. ex. les principes de « reconnaissance de l'autre » et de « poursuite du bien commun » au Québec). Plusieurs questions surgissent alors : par exemple, comment aborder les croyances de type fondamentaliste ou radical en enseignement culturel de la religion ? Jusqu'à où doit-on respecter des croyances d'élèves ou de parents allant à l'encontre des principes d'ouverture et de réflexivité critique, au cœur de la plupart des cours d'enseignement culturel des religions ? Comment prévenir les « radicalités » menant à la violence tout en évitant de stigmatiser des élèves en particulier ou d'attaquer certaines convictions individuelles ?

Développement spirituel des élèves

Cette « neutralité » peut aussi se trouver questionnée sous d'autres angles par la quête spirituelle d'élèves, susceptible de déstabiliser l'enseignant « neutre » de culture religieuse. Pourtant, de nombreux systèmes éducatifs reconnaissent la nécessité de favoriser le développement spirituel des élèves. Au Québec, par exemple, l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique affirme clairement cet objectif, qui apparaît même comme un « rôle fondamental de l'école », même s'il a peu été mobilisé en pratique (Comité sur les affaires religieuses, 2004 : 6). Ainsi, en plus de développer leurs habiletés et leurs compétences cognitives, divers systèmes scolaires considèrent que l'école devrait viser le développement « global », « intégral », « global » ou « holistique » des enfants et adolescents qui la fréquentent (Roehlkepartain, 2005). Dans certains cas, la tâche de favoriser le développement global de l'élève revient à chaque intervenant scolaire, quelles que soient ses croyances ou appartenances religieuses personnelles et celles de l'élève. Certains systèmes scolaires comme le Québec ou la Belgique ont même opté pour l'offre d'un service non confessionnel d'animation spirituelle, destiné à tous les élèves. Dans quelle mesure une école laïque peut-elle et doit-elle encourager le développement spirituel de ses élèves ? Les enseignants de culture religieuse, tenus à la « neutralité », doivent-ils jouer un rôle quelconque dans l'accompagnement spirituel des élèves ; et si c'est le cas, comment peuvent-ils intervenir auprès des élèves qui en manifestent le besoin ?

En bref

Ce colloque organisé dans le cadre du congrès 2018 de l'ACFAS se concentrera sur l'articulation actuelle ou souhaitée entre l'éducation au fait religieux et les croyances plurielles des élèves ou de leurs parents dans le cadre de l'école publique laïque. Il permettra aux experts, chercheurs, étudiants et intervenants du milieu éducatif de réfléchir aux enjeux théoriques et pratiques de l'éducation culturelle à la religion face à deux thèmes. Le premier thème concerne la manière de répondre à la demande de favoriser le développement spirituel des élèves ; le deuxième thème considère la gestion de l'expression des croyances fondamentalistes ou radicales en classe.



UQÀM

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi



Voici quelques questions que ce colloque pourrait notamment aborder concernant la posture des enseignants de culture religieuse :

- Qu'entend-on par neutralité, objectivité ou impartialité ?
- Comment penser la place et le rôle de la religion et de la quête spirituelle, mais aussi de diverses croyances de type fondamentaliste ou radical à l'école laïque ?
- Quels sont les rapports entre croyances, neutralité et laïcité ?
- Quelles stratégies d'enseignement et d'apprentissage pourraient permettre de favoriser le développement spirituel et la distance critique par rapport aux croyances de type fondamentaliste ou radical tout en conservant une « neutralité » enseignante ?
- Quelles compétences, quelles approches ou balises devrait-on privilégier pour faire face aux fondamentalismes ou pour accompagner le développement spirituel des élèves en formation à la culture religieuse ?

Procédure de soumission de communications :

Nous vous invitons à soumettre des propositions de communication dans l'un de ces deux axes d'ici le 15 février 2018 à l'adresse suivante : jacques_cherblanc@uqac.ca.

Les propositions de communication doivent inclure un titre et un résumé (maximum de 300 mots). Nous vous invitons également à faire circuler cet appel de communications dans vos réseaux respectifs.

Personnes responsables du colloque :

Jacques Cherblanc, professeur, département de sciences humaines et sociales, UQAC
Stéphanie Tremblay, professeure, département de sciences des religions, UQAM